

Concertation libraires du 24 avril 2017 – Bordeaux

Compte-rendu

La participation des libraires à cette journée de concertation est satisfaisante en période de vacances scolaires. Toutefois, avec une vingtaine de participants inscrits et 5 non inscrits nous avons fait le choix de revoir le format initial de l'après midi et nous avons annulé les interventions de Thomas le Bras (leslibraires.fr) et de Dorine Rigot (lalibrairie.com) sachant qu'ils interviendront lors des Rencontres Nationales de la Librairie.

Liste des participants en annexe.

Présentation des dispositifs des trois CRL

ECLA :

Accompagnement par l'agence Ecla tout long de l'année.

Mise à disposition d'un service juridique pour les libraires.

Dispositif d'aide au micro-investissement pour accompagner les libraires avec un CA inférieur à 80 000 € ; pour l'acquisition de matériel, l'amélioration du lieu de travail ou l'acquisition de documentation diverse.

Soutien aux développements numériques, pour permettre aux librairies de développer de nouvelles façons de travailler adaptées aux nouvelles technologies (création/refonte site internet ; développement d'une stratégie de marketing en ligne ; intégration sur les plateformes de vente en ligne).

Soutien à la structuration de l'activité pour permettre de consolider et développer le réseau des points de vente de livres dont les libraires.

Depuis 2015 et la mise en place du contrat de filière livre, baisse des critères d'éligibilité. 1500 références et un CA de vente de livres neufs qui doit représenter 30% du CA total (auparavant 3000 réfs pour les librairies spécialisées ; 5000 réfs pour les librairies généralistes et un CA de vente de livres neufs qui représentait 50% du CA total). Projets éligibles : création, reprise et transmission de librairie ; amélioration des espaces de vente et de travail ; enrichissement et le maintien qualitatif de l'offre et du fonds ; la stratégie d'animation ; la communication et la promotion.

Enfin en 2015, création d'une aide à l'emploi ; pérenne, ponctuel ou pour l'alternance. Ce dispositif est travaillé en complémentarité avec les dispositifs de droit commun de Pôle Emploi. CA minimum requis 80 000 euros.

CLL en Poitou-Charentes :

Le dispositif régional de soutien et de développement des librairies indépendantes existe depuis 2008. Il a été élaboré à la suite du forum participatif des acteurs du livre en 2006 et co-construit avec les professionnels. Il est basé sur un label, LIRE (Librairie indépendante régionale d'excellence), et sur une charte qualitative en 9 points.

Il propose trois types de soutien :

- Labellisation et aide à l'exploitation – subvention forfaitaire plafonnée à 15 000€ ;
- Aide à l'investissement : création, reprise, déménagement, informatisation,... Aide jusqu'à 80% des travaux HT dans la limite de 40 000€ maximum par an ;
- Aide à l'animation – aide forfaitaire plafonnée à 1 500€ par an.

Les demandes de subventions sont instruites par un Comité d'évaluation composé de professionnels hors région (6), de techniciens (CLL et région) et d'élus régionaux.

L'aide financière directe apportée par la Région aux librairies est de 190 000€ par an (moyenne depuis 2008).

Le dispositif régional est complété par les aides de la DRAC pour de l'animation en librairie, de l'achat de matériel dont l'informatisation, et de l'investissement (petit travaux).

CRL en Limousin :

En Limousin, un soutien était plus important de la part de la DRAC pour un soutien à l'informatisation. Il existe un contrat de progrès pour l'économie du livre essentiellement pour les actions collectives des libraires sous deux formes ; l'aide à la formation et un soutien pour l'association des librairies indépendantes.

Un travail humain important est effectué sur l'accompagnement personnel des libraires pour l'acquisition ou la vente d'un point de vente, le tout en lien avec les chambres de commerce et d'industrie.

Présentation de l'association des Librairies Indépendantes en Nouvelle-Aquitaine (LINA) :

Création de l'association en 2017, résultat de la fusion des trois associations régionales. A ce jour l'association compte 92 adhérents. Les objectifs : défense des intérêts de ses membres, représenter la librairie auprès des instances publics, d'instaurer une solidarité et des liens d'entraide entre les libraires et de réfléchir aux évolutions du métier.

Les outils et actions existants ou en projet :

-Ouverture du site de réservation en ligne et de retrait en librairie, à l'ensemble des adhérents. Ouverture en avril prochain : librairies-nouvelleaquitaine.com

-Création d'une base de données afin de mutualiser les informations et les outils des libraires, consultables prochainement sur le site intranet de l'association.

-Le dispositif « Jeunes en librairie » coordonné avec la Région, la DRAC ; le rectorat et 4 départements, en partenariat avec un CDI ou un enseignant, le libraire a la possibilité d'accueillir une classe. Cela permet de sensibiliser les élèves à la chaîne du livre et au travail du libraire.

-reconduction du dispositif « pépites en stock » et élargissement à la Nouvelle Aquitaine en mai

-Mise en place de 5 groupes de travail pour traiter des problématiques communes : l'animation (tournées d'auteurs, manifestations...), la professionnalisation humaine (management, recrutement, retraite, gestion de carrière, gestion des conflits) et matérielle, la diversification produits partage d'idée et d'expérience étude de rentabilité, financement...), la négociation auprès des fournisseurs/éditeurs (poids de la négociation avec une centaine d'éditeurs) et la professionnalisation des relations avec les différents partenaires publics (Etat, Région, communauté de communes ...).

-Question de la formation et du portage sont à définir.

-Les représentants de l'association et en particulier Cécile Bory (librairie Georges à Talence), et Stephan Rocton (librairie les Perthuis à Saint Pierre d'Oléron) ont évoqué plusieurs volets que l'association pourrait porter : une aide à la communication individuelle, la formation, un soutien à l'animation, le développement de partenariats avec les festivals littéraires et les médias (Ex : France Bleu Gironde « Le livre de votre week-end » l'émission « coups de cœur » sur France 3)

Les points abordés par les libraires lors de journée :

- 1- **Amélioration des conditions de travail entre éditeurs et Libraires de Nouvelle Aquitaine.** Volonté pour certains libraires de soutenir et d'aider les éditeurs en région afin qu'ils soient mieux distribués/diffusés. Émerge l'idée que **les éditeurs se fédèrent en coopérative** ou créent un comptoir de vente, où les libraires viendront retirer leurs commandes. La disparition de Charpentier-Sobodi pose problème aux libraires et à une partie des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine. Quel rôle pourrait jouer Geste Diffusion Distribution et Cairn. La création d'une structure pourrait résoudre pour partie le **problème des dépôts** qui sont beaucoup trop nombreux et difficiles à gérer.
- 2- **Mutualisation / regroupement.** Organisation de groupes de travail pour travailler sur les questions de remise, de frais de port, les dépôts... Se regrouper permet d'avoir plus de poids pour faire avancer les dossiers sensibles. La mutualisation semble possible pour certains libraires afin de trouver des solutions qui conviendraient au plus grand nombre.
- 3- **Les appels d'offre.** Les libraires demandent l'organisation d'un groupe de travail sur les appels d'offre pour les marchés des bibliothèques. Remarque avec le relèvement du seuil de 25 à 90000 euros, quasiment toutes les bibliothèques sont en dessous (pour la Gironde seuls la BDP, la médiathèque de Bordeaux et Mérignac sont au dessus) et sont dispensées.
- 4- **Se mettre en réseau pour avoir plus de légitimité** et de poids pour travailler auprès des gros éditeurs afin de négocier des marges plus importantes. L'association permettrait d'avoir une politique commune qui soit défendue par nos institutions.
- 5- **La trésorerie/création d'un fonds de solidarité.** La trésorerie demeure une problématique importante relevée à plusieurs reprises tout au long de la journée. Lina propose une piste à approfondir (aspects juridique/portage/modalités) la création d'un

fonds de solidarité abondé par chacun des membres de l'association (attention que se passe-t'il pour les libraires/points de vente du livre non adhérents de l'association ?). Le principe : le libraire cotise chaque mois, en contrepartie il peut bénéficier de ce fonds pour un besoin ponctuel. La question du portage se pose. Il faudrait une structure autre que LINA pour gérer le fonds de solidarité.

- 6- **Guichet unique / simplification administrative / banque de référence pour les libraires.** Remarque unanime sur les dispositifs nationaux de l'IFCIC et le FALIB, le Val... De nombreux dispositifs d'aides existent, mais les dossiers à remplir sont plus ou moins complexes, obscurs (tout comme le processus décisionnaire), chronophages, voir coercitifs. Ce qui parfois les rendent dissuasifs.

Les libraires évoquent le besoin d'avoir un guichet unique pour répondre à toutes les questions concernant les aides (ou, au moins, avoir des pistes de réponses). Un listing des différentes catégories d'aides pourraient être utile afin d'avoir plus de clarté sur ce qui existe. Cela serait un premier pas pour avoir une connaissance des dispositifs et ce qu'ils représentent. Un autre guichet unique pourrait être le choix d'une banque de référence nationale. Cela permettrait aux libraires de pouvoir négocier avec une banque qui aurait la connaissance de l'économie d'une librairie, d'une des besoins de leur entreprise et qui aurait une vraie écoute. Le Crédit coopératif a été cité.

- 7- **Soutien pour accompagner à la diversification du CA des librairies** ; les aides du CNL ne prennent en compte strictement que les dépenses/investissements liés à l'exploitation du livre. Les autres activités de la librairie sont exclues. De même pour la labellisation LIR. Les libraires souhaiteraient que les soutiens soient élargis aux autres activités, pour les librairies qui se diversifient pour maintenir la librairie et ainsi contribuer au maintien de points de vente de livres sur tout le territoire
- 8- **Relations entre municipalités/communauté d'agglomérations...et les libraires.** Manque de clarté. Besoin d'une fiche explicative des leviers juridiques et financiers des municipalités pour soutenir la librairie (*atelier et document prévus aux Rencontres Nationales de la Librairie à la Rochelle en juin*).
- 9- **Communication.** Nécessité de communiquer en faveur de la librairie indépendante et de la loi Lang. Créer des liens/partenariats avec le département cinéma de la nouvelle structure. Faire des coups de cœur virtuels postés sur une chaîne Youtube dédiée aux libraires de la Nouvelle-Aquitaine. Réaliser des vidéos promotionnelles avec des coups de cœur des libraires à diffuser dans les cinémas de la région. Nécessité de connaître et comprendre les autres professions pour créer un modèle de fonctionnement qui puisse convenir à tous. Accompagner, ce n'est pas juste donner de l'argent. Il faut un véritable projet et un suivi pour défendre la librairie. La communication doit porter sur la défense du maillage territorial et la conservation du réseau existant, l'aide à l'implantation de nouveaux projets, ou favoriser le dialogue entre libraires. Point important pour les librairies : rappeler systématiquement la Loi sur le Prix Unique du livre, lors des différentes manifestations
- 10- **Echange entre libraires** L'envie de créer des groupes de travail a été partagée. Proposer des réunions, comme cette concertation, pour échanger et aborder des questions clés.

La diversification nécessaire pour maintenir et développer la librairie. Quelques témoignages.

La Tartinerie et la Petite Marchande d'Histoire à Uzerche :

L'espace Tartinerie représente 30% du CA et 60% de la marge. La Tartinerie travaille en lien avec des producteurs locaux. Il s'agit d'un espace thé/café et restauration. L'espace a été proposé par la mairie. La librairie a développé un réseau papeterie fantaisie et un espace jeux de société. La librairie est générale mais avec une tendance plus jeunesse.

Les contraintes majeures de la restauration sont ; la création ou l'aménagement d'une cuisine professionnelle, le suivi d'une formation obligatoire pour l'hygiène et l'alcool. Ainsi qu'un espace réservé pour la restauration. Il faut prendre en compte également les contraintes de temps car il faut rajouter sur la librairie, les déplacements vers les producteurs locaux.

L'impact de la Tartinerie sur la librairie est que les clients de la Tartinerie vont vers la librairie et inversement. La clientèle est complémentaire.

Librairie Georges de Talence :

La librairie possède un espace café à l'intérieur de la librairie, mais les deux espaces sont bien définis. Une personne est dédiée à ce service. Cet espace permet aussi d'organiser des rencontres dans un esprit de convivialité. Il est important de bien connaître les législations pour être dans les normes. Cette hybridité apporte une relation nouvelle avec les clients. Mais le café reste minoritaire par rapport au CA de cette librairie.

Librairie les Pertuis à Oléron :

La librairie a une configuration livre et presse. La librairie suite à du cross marketing a regroupé la presse et le livre sur plusieurs thématiques ex : Bien-être. La presse représente 35 000€ sur un CA de 1 million 100.

Librairie Libellule à Marmande :

Librairie/papeterie/loisirs créatifs et depuis peu coin café. Installée en centre ville cette librairie a du faire face au premier espace culturel Leclerc. Elle a diversifié ses activités pour exister. L'activité principale reste la librairie. L'objectif est d'essayer de faire converger les clients vers la librairie pour développer la clientèle. L'agencement a été étudié en ce sens.

